# Chapitre 4

# Performances langagières chez des populations âgées bilingues précoces arabes-françaises en Algérie

Sara Sahraoui et Laurent Lefebvre

## Qu'est-ce que le bilinguisme ?

Le bilinguisme est un phénomène largement présent dans nos sociétés, conséquence de l'accroissement du contact de communautés linguistiques différentes. Selon Abalain (2007), plus de 50 % de la population mondiale est bilingue ou multilingue. Le bilinguisme, dans sa conception très large, désigne les usages variables de deux langues par un individu, un groupe ou une population (Morechta, 2013).

Il existe toutefois de nombreuses définitions du concept de bilinguisme qui peuvent se référer à une compétence tant native dans une seconde langue qu'à une compétence minimale dans celle-ci. Ainsi, Bloomfield (cité par Cardey,1994) donne une définition du bilinguisme qui ne prend pas en considération le niveau de maîtrise de deux langues, même dans le cas du bilinguisme simultané. Cette idée a ensuite été reprise par Marouzeau (cité par Lachapelle, 1990), lorsqu'il évoque le bilinguisme comme la qualité d'un sujet ou d'une population qui se sert couramment de deux langues sans aptitude marquée pour l'une plutôt que pour l'autre.

Contrairement à la conception de Bloomfield, MacNamara (1966) (cité par Babault, 2006) considère bilingue quelqu'un qui possède une

compétence minimale dans une des quatre habiletés linguistiques (*i.e.* comprendre, parler, lire et écrire) dans une langue autre que sa langue maternelle. Cette définition rejoint celle de Haugen (cité par Chin et Wigglesworth, 2008), qui souligne que « le bilinguisme est l'aptitude à produire dans l'autre langue des énoncés bien formés, porteurs de signification », *« the point where a speaker can first produce complete meaningful utterances in the other language »*. Weinreich (cité par Chinet Wigglesworth, 2008) partage cette conception large du bilinguisme parlant de *« the practice of alternately using two languages »*. Pour Mackey (cité par Hamers et Blanc, 1999), le bilinguisme est l'usage alterné de deux ou plusieurs langues par le même individu.

De multiples facteurs propres à l'histoire du sujet, à la place et aux fonctions des langues dans son environnement, contribuent à cette inégalité de compétences dans les deux langues. Le bilinguisme est en ce sens un phénomène relatif. Siguan et Mackey (cité par Mazar, 2011) soulignent d'ailleurs que « le bilinguisme ne peut pas se définir dans l'absolu, mais plutôt en lien avec les situations concrètes mettant en évidence certaines de ses variables ».

## Typologies du bilinguisme

Selon les combinaisons d'un ensemble de paramètres (l'âge de l'acquisition, le style cognitif, le statut socioculturel des deux langues, le degré de maîtrise de deux codes), les chercheurs distinguent différents types de bilinguisme :

– le bilinguisme simultané ou successif : un enfant peut acquérir deux langues de manière simultanée ou consécutive ;

– le bilinguisme coordonné ou composé : pour le bilinguisme coordonné, le sujet dispose de deux systèmes linguistiques parallèles c'est-à-dire que pour chaque mot il y a deux signifiants et deux signifiés ; quant au bilinguisme composé, le sujet n'a qu'un seul signifié pour deux signifiants (Widła, 2007) ;

– le bilinguisme additif ou soustractif : le bilinguisme additif se retrouve surtout lorsque les deux langues sont valorisées dans l'entourage socioculturel, alors que le bilinguisme soustractif se retrouve lorsque la langue maternelle des sujets est dévalorisée par rapport à une langue dominante ;



– le bilinguisme équilibré ou dominant : cette distinction se réfère au fait que les compétences dans les deux langues sont équivalentes ou que la compétence est supérieure dans une des deux langues ;

– le bilinguisme biculturel ou monoculturel : cette distinction se réfère au fait que le bilingue s'identifie positivement avec l'un et l'autre groupe culturel, ou que l'individu soit bilingue tout en restant monoculturel ;

– le bilinguisme individuel et social : cette distinction se réfère à l'usage actif de deux langues, soit par un individu, soit par un groupe d'individus dans une zone géographique déterminée (Hummel, 2009).

## Le paysage linguistique de l'Algérie

L'Algérie est un pays qui connaît une situation linguistique intéressante, les Algériens employant, en général, simultanément l'arabe dialectal et le français. L'arabe standard (ou classique) est rarement employé comme langue de communication quotidienne au sein de la société. Les locuteurs algériens sont donc à tout le moins bilingues et même quelquefois trilingues : c'est le cas par exemple des locuteurs amazighophones, qui parlent, outre l'arabe dialectal et le français, l'amazighe (berbère). Nous proposons dans ce chapitre une réflexion portant sur les performances langagières de la population algérienne âgée bilingue.

L'histoire de l'Algérie et la taille de son territoire expliquent la coexistence de nombreuses variétés langagières et dialectales (Mazar, 2011), variétés influencées tant par les langues et cultures orientales qu'occidentales. L'Algérie était officiellement monolingue, avec l'arabe classique comme langue officielle. Cela n'a toutefois pas empêché la langue française de rester présente dans le patrimoine comme deuxième langue malgré l'arabisation. L'Algérie est d'ailleurs considérée comme le premier pays francophone du monde, où le français vient en deuxième position après l'arabe. Cette situation de bilinguisme (arabe/français) est un héritage de la colonisation française qui a duré plus d'un siècle (Rezgui, 2011). Pendant la colonisation (1830-1962), une partie de la population s'est approprié le français par

le biais de l'éducation scolaire et universitaire et est devenue bilingue arabe-français, ou s'est quasiment francisée. Des traditions linguistiques familiales bilingues se sont installées et se sont ensuite perpétuées dans l'Algérie indépendante. Le français, dans un pays qui affirme son arabité, a donc une position très ambivalente. La question des langues, par les enjeux identitaires, culturels, politiques et sociaux qu'elle comporte, est particulièrement sensible et encore aujourd'hui continue de diviser la société algérienne (Grandguillaume, 2002). En Algérie, on trouve le phénomène du bilinguisme en tant que phénomène tant individuel que de groupe (bilinguisme social).

Lors de la colonisation française, le français était la seule langue officielle en Algérie (département français d'Algérie). L'Algérie de 1962 était donc largement francisée dans son enseignement, son administration, son environnement et son secteur économique. La plupart des Algériens s'exprimaient en langue française, surtout dans le nord du pays (Rezgui, 2011). Le français ayant influencé les usages, bouleversé l'espace linguistique et culturel algérien, cela lui a conféré un statut particulier dans la société algérienne coloniale et postcoloniale (Ibrahimi, 2006). La langue française tenait donc une grande place en Algérie, même si sa place a été réduite par la suite. En effet, le gouvernement algérien a voulu réaliser la « phase culturelle de l'indépendance » en mettant à la place de la langue française, la langue arabe classique. Cette opération fut menée à son terme dans les années 1980, jusqu'à la production des premiers bacheliers arabophones. Malgré cette politique d'arabisation, le français demeure très présent dans le système scolaire, surtout universitaire ; actuellement, hormis les sciences humaines qui sont arabisées, l'enseignement universitaire reste toujours francisé, comme les sciences médicales, les sciences de l'ingénieur, ou le troisième cycle (master et doctorat). Précisons que la langue française a continué à être enseignée comme langue étrangère à partir de la quatrième année de l'enseignement primaire, puis à partir de la troisième année primaire.

## Les catégories de locuteurs bilingues en Algérie

Selon l'Observatoire de la Francophonie, l'Algérie est le troisième pays francophone dans le monde avec près 13 millions de locuteurs.



L'appropriation de la langue française en Algérie passe par des niveaux de connaissances variés du français ; cette variation diffère d'un locuteur à l'autre, en fonction de facteurs comme l'âge, le sexe, le milieu socioculturel et familial ou la fonction exercée (Bensefa, 2015). Selon Queffelec (cité par Bensefa, 2015), il existe trois variétés de français en Algérie : 1 – la variété acrolectale, dans laquelle se regroupent les locuteurs intellectuels, cadres supérieurs, écrivains, et universitaires et dont la maîtrise de la langue française est excellente ; 2 – la variété mésolectale qui correspond à un niveau moyen de connaissances de la langue française ; 3 – la variété basilectale qui réfère aux locuteurs qui ont des connaissances minimales. Bedia (2015) précise que l'usage régulier du français n'est pas un signe d'intellectualisme. Nombre d'Algériens instruits aujourd'hui ne maîtrisent pas parfaitement le français.

Selon Egueh (2014), les locuteurs basilectaux n'ont pas été suffisamment scolarisés et ont quitté l'école très tôt, vers la fin du cycle primaire, ou encore, ce sont des lettrés qui ont suivi leur cursus scolaire en langue arabe. Ces sujets adultes ont appris la langue française en rentrant en contact avec des Francophones ; ils se distinguent par un vocabulaire très pauvre, et un accent plus arabe que français.

Les locuteurs acrolectaux sont le plus souvent formés dans les universités françaises ou dans des écoles à régime français. Ils maîtrisent parfaitement la langue française et gardent un contact très régulier avec elle. Ils exercent des fonctions où généralement le français sert de langue de communication.

Enfin, les locuteurs mésolectaux se caractérisent par le fait qu'ils ont fait leurs études dans des établissements algériens et ont eu une scolarité relativement moins longue. Ces locuteurs ont malgré tout une maîtrise moyenne de la langue française.

Rahal (2001) propose une catégorisation différente, évoquant trois catégories de locuteurs francophones (bilingues) : les Francophones réels, qui parlent le français dans leur vie quotidienne ; les Francophones occasionnels, qui utilisent la langue française dans des situations bien déterminées (formelles ou informelles) ; et les Francophones passifs, qui sont ceux qui peuvent comprendre la langue française sans la parler. Pour l'auteure, les locuteurs francophones réels et occasionnels utilisent le français en alternance codique (l'usage simultané des deux codes que sont le français et l'arabe dialectal).

## Les phénomènes linguistiques naturels propres à une société plurilingue générés par la situation sociolinguistique algérienne

L'utilisation de plus d'une langue chez les Algériens a mené à un degré d'intégration bidirectionnel dans les dimensions syntaxique, phonémique et sémantique de la langue. La proximité et le contact quasi permanent entre l'arabe algérien, le français et les autres variétés locales ont donné au langage algérien d'aujourd'hui une dimension qui repose sur des référents culturels et identitaires propre à la réalité quotidienne du locuteur algérien. Selon Rezgui (2011), l'analyse de la langue d'un Algérien dans sa vie quotidienne montre qu'il opère un mélange d'arabe (l'arabe dialectal ou l'arabe officiel), de français, et de berbère (tamazight) (*i.e.* le cas des gens de la Kabylie (région du centre-est de l'Algérie), des Chaoui (habitants des Aurès) et ses régions ou des Mozabites (un groupe berbère vivant principalement dans la région du Mzab… etc.)). Il y a des mots et des expressions en français qui apparaissent de manière plus ou moins régulière dans la réalité sociolinguistique algérienne. Morechta (2013) ajoute que la situation linguistique en Algérie est loin d'être une simple réunion de langues à un niveau individuel ou collectif. Pour lui, plusieurs facteurs – comme la durée et l'intensité des contacts, les relations de pouvoir entre les langues, les types de relations sociales, économiques et politiques entre locuteurs de langues différentes, les fonctions de la communication, le degré de similarité des langues en contact – produisent autant de phénomènes d'emprunt, de *code-mixing*, d'alternance codique propres aux situations de diglossie.

Hoeml et Hosni (2014) ont d'ailleurs constaté que l'utilisation de plus d'une langue chez certains Algériens a conduit à un degré d'intégration de la conjugaison, de la disposition syntaxique, ou encore de l'emprunt phonémique et sémantique d'une langue à l'autre. À cet égard, Nouriatte (cité par Refas, 2014) ajoute : « Si vous voyez un discours arabe avec une formulation française, vous devez savoir que son propriétaire est un Algérien et surtout un Algérien urbain. »

Au niveau phonémique, le phénomène d'intégration se manifeste dans le parler des Algériens par la compensation progressive de certains sons par des séquences phonémiques (sons successifs) qui n'existent pas dans leur langue maternelle. L'étude de Khelladi (2012) montre



d'ailleurs que l'intégration phonétique affecte souvent la prononciation de certains locuteurs algériens qui se retrouvent confrontés à un champ d'intégration phonétique varié résultant de la cohabitation des deux langues avec deux systèmes phonétiques complexes : un système phonétique arabe riche en consonnes et pauvre en voyelles (trois voyelles longues et brèves), et un système phonétique français au vocalisme beaucoup plus riche (16 voyelles). Selon cette étude, l'Algérien remplace dans son dialecte quotidien quelques phonèmes par des phonèmes plus proches : par exemple le phonème/u/ se prononce/i/ (p. ex. /kɔstim/ au lieu de /kɔstym/ : costume). Le /y/ a été remplacé par /i/ parce que le système phonétique arabe ne dispose pas de la voyelle /y/et le son articulatoirement le plus proche (*i.e.* voyelle haute) dans le système phonétique arabe est donc le /i/.

Ce phénomène d'intégration apparaît aussi au niveau syntaxique à l'exemple de la notice (ممنوع التدخين) */memnuʕ atadxin/* signifiant « interdiction de fumer », cette expression très fréquente en Algérie, transposée directement du français, est une formulation grammaticale française avec des mots arabes. Il convient de dire */atadxin memnuʔ/* au lieu de dire */memnuʕ atadxin/* car suivant les règles grammaticales de la langue arabe cette phrase nominale arabe commence normalement par la partie introductive */atadxin/* (fumer) et se termine par la partie complément */memnuʕ/* (interdiction) qui complète le sens de la partie introductive. Le locuteur algérien inverse l'ordre des mots composant la phrase en se basant sur l'ordre des mots dans la formulation grammaticale française (interdiction de fumer). À cet égard, Khelladi (2012) ajoute que « l'arabe algérien se base sur des règles syntaxiques spécifiques qui relèvent à moitié de l'arabe littéral et à moitié de la langue française ».

Dans le but non intentionnel du locuteur algérien de former une phrase à l'aide des mots empruntés à la langue française, il leur associe des éléments propres à l'arabe, de sorte que ces unités empruntées à la langue française connaissent un « déguisement morphologique » qui rend ainsi ces mots distincts de leur origine (forme, prononciation et sens). Citons pour exemple le remplacement des déterminants « la » et « le » par (ال) */el/* devant les noms en arabe dialecte algérien : par exemple */el posta* / au lieu de /la pɔst/.

• ***L'emprunt***

Parmi les phénomènes naturels propres à une société plurilingue et générés par la situation sociolinguistique algérienne, se trouve celui de l'emprunt. Pour Hamers (1997), « l'emprunt peut être un mot, un morphème, une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire… Ce terme est généralement limité au lexique… et lorsque l'emprunt est inconscient, il se confond avec l'interférence ». À cet égard, Morechta (2013) note que ce phénomène peut permettre un enrichissement des langues. Deux catégories d'emprunts sont à distinguer : les emprunts non intégrés et les emprunts intégrés. Les mots qui ont subi une modification phonologique, morphologique ou sémantique imposée par les règles de la langue d'accueil sont des emprunts intégrés (Napon, 2000), comme les mots : taxi /*taksi*/ télé /*tɛlɛ*/ou frigidaire /*fʁiʒidɛr*/ qui ont subi une transformation phonologique dans le dialecte algérien (taxi /*ṭāksi*/, télé /*tili*/, frigidaire /*friʒidɛn*/ ou encore /*friʒidir*/). Les emprunts non intégrés sont des mots n'ayant subi aucune transformation phonologique, morphologique et sémantique dans la langue d'accueil, tel que le mot oxygène /*oksiʒɛn*/.

L'étude de Bedia (2015) montre que l'usage alternatif du français avec l'arabe dialectal dans les conversations au sein des familles bilingues est dû en général à l'ignorance et la méconnaissance des termes en arabe dialectal, car parfois le locuteur éprouve une difficulté à trouver le mot exact.

• ***Le* code-mixing *ou mélange de codes***

Dans la même perspective, le phénomène de *code-mixing* ou mélange de codes découle de la situation sociolinguistique algérienne. Il s'agit d'une stratégie du bilingue caractérisée par l'usage des éléments d'une langue parlée (phonétique, syntaxique, lexical) lors de la production de l'autre langue parlée. Mazraani (cité par Bassiouney, 2009) précise que le « *code-mixing affects most linguistic levels, syntaxic, morpohlogical and lexical* ». Ainsi, dans l'exemple donné par Morechta (2013) : /*hat* ***le papje*** *rahum f* ***la vwatyʁ***/ : ramène **les papiers**, ils sont dans **la voiture**.

Le locuteur algérien utilise des mots français lors de la production d'*une* phrase en langue arabe (mélange de codes) et vice-versa. Il conviendrait de dire /*hat* ***elwaθajek*** *rahum fi* ***elsijara*** /



• ***L'alternance codique***

Morechta (2013) a étudié le phénomène d'usage de l'alternance codique (arabe dialectal et français) dans les interactions verbales dans le cadre sociolinguistique algérien en étudiant comment ce phénomène constitue une stratégie de communication et en s'appuyant sur l'analyse d'un ensemble d'extraits d'enregistrements pris des pratiques langagières des adultes algériens (milieu universitaire).

En partant du principe que l'alternance codique (*code-switching*) est l'emploi concurrent ou alterné de deux codes linguistiques dans un même énoncé en prenant en compte le maintien des règles structurelles des langues utilisées, Morechta (2013) a montré que l'alternance codique est principalement la résultante d'une interaction dynamique constante entre les deux langues concernées. Les personnes adoptent l'alternance codique comme stratégie de communication en l'impliquant plus ou moins largement dans leurs conversations quotidiennes, d'autant plus qu'ils sont en relation constante avec ces langues, quasiment au même degré. Le parler des locuteurs algériens tire son originalité d'une longue période de décolonisation où plusieurs facteurs spécifiques à chaque sujet (l'origine géographique et sociale, le niveau culturel, le degré d'ouverture sur la culture française, les parents et la langue de communication pratiquée dans le milieu familial, le degré d'accommodation du français) interviennent pour motiver la détermination et l'usage de la langue.

Pour Morechta (2013), l'alternance codique est un véritable outil, une vraie stratégie, efficace pour assurer la communication. C'est un comportement naturel, aussi habituel que spontané. Il peut parfois constituer une stratégie de communication adoptée par les Algériens pour atteindre certains objectifs, comme pour montrer l'appartenance culturelle ou transmettre et passer un message suivant la situation de la communication. En outre, elle permet de compenser le manque lexical de l'arabe dialectal.

• ***La diglossie***

Selon Ferguson (1959), la diglossie se définit comme une situation linguistique relativement stable dans une société dans laquelle, en plus de la langue dialectale (basse) utilisée dans les conversations ordinaires et réservée à l'oral de la vie quotidienne, il existe une deuxième variété

de la même langue en usage. Cette seconde variété (dite haute) est investie de prestige par la communauté : elle est essentiellement utilisée dans l'enseignement, et à l'écrit ou dans des situations d'oralité formelle.

Pour Hoeml et Hosni (2014), l'Algérie présente une situation de diglossie (l'arabe dialectal et l'arabe classique) et en même temps un bilinguisme social (arabe/français). Cette situation diglossique est marquée par la coexistence d'une forme codifiée (variété haute) et d'une variété basse à usage informel et limitée aux échanges quotidiens. La situation de diglossie en Algérie se retrouve du fait de la coexistence de deux variétés de la même langue : l'arabe dialectal et l'arabe classique. Ces deux variétés sont en usage dans la société algérienne : l'une de ces variétés (l'arabe classique) est considérée comme « haute » (*high*) donc valorisée, investie de prestige par la communauté ; elle est essentiellement utilisée à l'écrit (dans la littérature en particulier) ou dans des situations d'oralité formelle (discours officiels et enseignement). L'arabe dialectal, qui constitue la base de la communication orale et la langue maternelle de la quasi-totalité des Algériens, est considéré quant à lui comme une variété dite « basse » (*low*), celle de la communication ordinaire de la vie quotidienne (réservée à l'oral). La langue arabe se présente donc sous deux formes : l'arabe littéraire ou classique (apprise en contexte formel) qui bénéficie d'un statut prestigieux et qui présente la langue à tradition religieuse mais qui reste essentiellement formelle et ne constitue pas la langue à usage quotidien et spontané ; l'arabe dialectal ou l'arabe algérien.

On trouve le phénomène de diglossie dans une autre communauté importante de la population algérienne, qui parle la langue berbère ou amazighe (parlers chaoui, kabyle, mozabite, touareg et chleuh, etc.). La majorité des locuteurs amazighs intellectuels parlent l'amazighe, l'arabe avec ses deux variétés haute et basse, et le français. Depuis que la langue amazighe a été reconnue comme langue nationale en 2002, on peut parler du plurilinguisme chez ces populations.



## La diversité de la composition sociale en Algérie et l'usage du français à la maison

L'Algérie actuelle vit un changement démographique et une modification de la structure de la pyramide des âges de sa population avec une augmentation des effectifs des adultes et des personnes âgées (Haffad, 2004). Selon Refas (2014), la société algérienne reste toutefois encore aujourd'hui caractérisée par la diversité de sa composition sociale. Une frange de la population est analphabète et l'autre est plus intellectuelle : certains de cette dernière connaissent une seule langue (arabe ou français) et d'autres sont bilingues ou multilingues.

Concernant l'usage du français à la maison, une étude de Bencherif (2009) portant sur les conversations bilingues des locuteurs algériens immigrés/non immigrés, a été effectuée sur un échantillon composé de 235 enquêtés âgés de moins de 37 ans. Les résultats montrent que 11,48 % des non-immigrés, qui représentent 64,68 % de l'échantillon global, ont appris le français à l'école et à la maison. Pour Bencherif (2009), ce résultat ne s'explique pas par le développement d'un bilinguisme familial où le français est une langue maternelle, mais provient d'un usage lié au statut socio-économique et socioculturel des membres de la famille. Cela veut dire que le français reste la deuxième langue bien maîtrisée par les membres de cette famille mais n'est pas leur langue maternelle.

Toutes ces données amènent à un état de bilinguisme qui présente un des traits des sociétés postcoloniales dont l'Algérie constitue peut-être un des exemples les plus emblématiques (Ibrahimi, 2006).

## Les locuteurs Algériens bilingues de l'ancienne génération

La langue maternelle des Algériens est le dialecte arabe ou un parler berbère dans certaines régions telles que la Kabylie (Grandguillaume, 2010). Selon le rapport de l'OIF (2006-2007, cité par Boubakour, 2008), un Algérien sur deux parle également le français. Les 132 années de la colonisation ont laissé leur empreinte sur des générations entières d'Algériens, notamment sur le plan linguistique. L'instauration de l'école obligatoire pour tous en 1962 a tenu un rôle capital dans l'enseignement des langues y compris le français. Comme dit précédemment,

à cette époque l'Algérie fonctionnait en français : enseignement, administration, environnement et secteur économique. La langue française était donc particulièrement présente sur la scène linguistique algérienne. Tout cela montre que l'ancienne génération algérienne était bien exposée à un milieu très francophone. Déjà à l'époque, une grande partie des médias était en langue française (radio, quotidiens, hebdomadaires, etc.) : la moitié de la presse algérienne paraissait en français et connaissait même un tirage bien plus important que la presse arabophone, et dans un foyer sur deux, par le biais de la parabole, les Algériens regardaient des chaînes françaises, ce qui favorisait la présence d'un bain linguistique au sein des domiciles (Boubakour, 2008).

La description de la bilingualité de Hames et Blan (cité par Verdeau, 2016) nous apparaît donc adéquate pour définir deux variétés de bilinguisme chez l'ancienne génération bilingue algérienne : des locuteurs bilingues précoces consécutifs et des locuteurs bilingues tardifs. Ces chercheurs ont proposé une classification des sujets bilingues fondée sur l'âge d'acquisition et les contextes d'acquisition des langues. Ils distinguent plusieurs types de bilinguisme : la bilingualité d'enfance et la bilingualité d'adolescence ou la bilingualité de l'âge adulte. Dans la bilingualité d'enfance (le bilinguisme précoce), l'expérience bilingue a lieu en même temps que le développement général de l'enfant. L'expérience a lieu alors que l'enfant n'a pas encore atteint une maturité dans les diverses composantes de son développement et peut donc intervenir dans ce développement. Le bilinguisme précoce peut se subdiviser en deux sous-groupes (Verdeau, 2016) :

– le bilinguisme précoce simultané (0-3 ans) (cas des couples mixtes). Ce bilinguisme est celui de l'enfant ayant appris à parler deux langues simultanément : c'est le cas où l'enfant développe deux langues maternelles dès le début de l'acquisition du langage, ce qui n'est pas le cas de la majorité des bilingues algériens ;

– le bilinguisme précoce consécutif ou séquentiel (3-6/7 ans). Ce bilinguisme est celui de l'enfant ayant appris à parler une seconde langue tôt dans son enfance après avoir déjà acquis une première langue (enfants qui acquièrent une seconde langue après le seuil de 3 ans, le plus souvent, par exemple sous l'effet de la scolarisation).

On distingue enfin le bilinguisme tardif (6/7-10/11 ans), le bilinguisme d'adolescence, relatif à l'apprentissage ou l'acquisition d'une



langue entre l'âge de 10/11 ans et de 16/17 ans, et le bilinguisme adulte, chez les plus de16/17 ans.

Selon Refas (2014), les locuteurs algériens bilingues âgés, caractérisés comme bilingues précoces consécutifs ou bilingues tardifs, posséderaient une éloquence et une prononciation parfaite, produiraient un langage non hybride, sans structures dissonantes ou incompatibles et seraient capables de respecter la grammaire et la conjugaison respectives, et ce dans les deux langues.

## L'effet de l'avancée en âge sur le bilinguisme chez les Algériens

Comme déjà évoqué, la population algérienne présente un terrain de recherche propice à l'étude du bilinguisme. La particularité du bilingue algérien, notamment celle de la population âgée qui a vécu la période post-indépendance avec son école bilingue, favorise les recherches dans ce domaine cognitif. Sahraoui et Lefebvre (2016) ont comparé les résultats d'analyse du discours spontané de deux groupes composés de 30 sujets algériens âgés, bilingues et sains dont 15 sont bilingues précoces et 15 bilingues tardifs. Les résultats de cette étude ont montré une absence de différences entre les discours des sujets aux niveaux syntaxique et lexico-sémantique en ce qui concerne la deuxième langue (L2) (le français). Toutefois, au niveau de la première langue (L1) (l'arabe), si les résultats montrent aussi une absence de différences au niveau syntaxique, au niveau de la sémantique du discours, les chercheurs ont trouvé des différences significatives en faveur des bilingues tardifs. Ils constatent une richesse de discours, notamment au niveau de la présence de termes ayant des sens opposés (par exemple : toi, **pars**, moi je **reste**). Ceci pourrait être expliqué par le fait que les bilingues tardifs ont un vocabulaire plus riche en L1 que les bilingues précoces. Ils trouvent également des différences au niveau de la procédure fondée sur les implications lexicales des termes, mais cette fois en faveur des bilingues précoces (p. ex. quand je suis à la campagne, je me promène… moi, j'aime bien la mer – la reprise campagne/mer). Ces résultats confirment que les aspects du niveau syntaxique des deux langues L1 et L2 sont résistants à l'âge chez les deux types de bilingues contrairement au système lexico-

sémantique où le déclin ne concerne que certains aspects lexico-sémantiques – la succession des termes opposés (S.T.O.) et la procédure fondée sur les implications lexicales des termes (P.F.I.L.T). En revanche, d'autres sous-systèmes sémantiques paraissent résistants à l'avancée en âge comme la présence de deux messages successifs qui partagent un sens commun (D.M.S.P.S.C.).

Les résultats de cette étude s'expliquent par l'association des perspectives de Paradis (2004,2009) et d'Ullman (2001) (modèle procédural/déclaratif), et celles du modèle de Squire et Zola-Morgan (1988). Le modèle procédural/déclaratif suggère que le lexique des deux langues (L1 et L2) est stocké dans la mémoire déclarative chez tous les bilingues, alors que la grammaire dépend de la mémoire procédurale pour des deux langues (L1 et L2) chez les bilingues précoces et dépend de la L1 pour les bilingues tardifs, tandis qu'elle dépend de la mémoire déclarative pour la L2 chez les bilingues tardifs (voir figure 1). Or, il s'ajoute à cela les perspectives de Zola-Morgan (1988) sur les troubles de mémoire dans le vieillissement normal qui suggèrent que la mémoire non déclarative serait peu modifiée par l'âge,

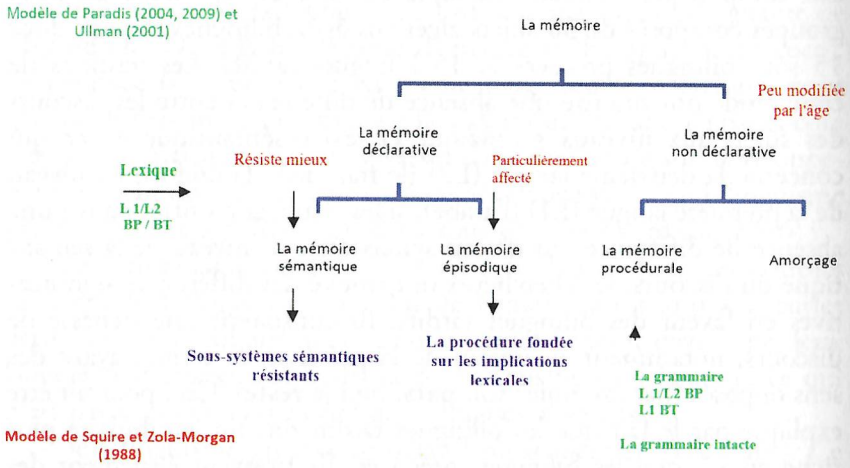


**Figure Sahraoui et Lefebvre (2016) :** illustration expliquant la résistance de certains aspects langagiers à l'âge lorsque d'autres aspects sont affectés par l'âge.

Une association entre les perspectives des deux modèles : le modèle de paradis (2004, 2009) et d'Ullman (2001), et le modèle de Squire et Zola-Morgan (1988).



alors que la mémoire déclarative serait altérée au cours du vieillissement. L'association des perspectives des deux modèles pourra expliquer la résistance de certains aspects langagiers au vieillissement, alors que d'autres aspects sont affectés par l'âge (voir figure 1).

La résistance des aspects syntaxiques de la langue française (L2) étudiés dans notre recherche (les connecteurs, les anaphores, les déictiques) chez les bilingues tardifs algériens, bien qu'ils puissent être stockés en mémoire déclarative, peut être due à l'effet positif de la pratique de la structure grammaticale dans la vie quotidienne des bilingues tardifs (Köpke, 2013).

## Bibliographie

Abalain H. (2007). *Le Français et les langues historiques de la France*, Paris, Gisserot.

Babault S. (2006). *Langues, école et société à Madagascar : normes scolaires, pratiques langagières, enjeux sociaux*, Paris, L'Harmattan.

Bassiouney R. (2009). *Arabic Sociolinguistics*, Edinburgh, Edinburgh University Press.

Bedia N. (2015). *L'usage du français dans un contexte familial bilingue : cas d'une famille à Remchi entre changement et mélange du code*, Thèse, Algérie, Université Abou Bekr Belkaid-Tlemcen.

Bencherif A. M. Z. (2009). *L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés /non immigrés*, Thèse, Algérie, Université Abou Bekr Belkaid-Tlemcen.

Bensefa D. (2015). *Le milieu comme facteur déterminant dans l'apprentissage du FLE*, Thèse, Algérie, Université de M'Sila.

Boubakour S. (2008). Étudier le français… quelle histoire, Le français en Afrique, *Revue du Réseau des Observatoires du Français contemporain en Afrique*, 23, 51-68.

Cardey S. (1994). *Linguistique, littérature, sémiotique*, Paris, Les Belles Lettres.

Chin N. B., Wigglesworth G. (2008). *Bilingualism : An Advanced Resource Book*, London-New York, Routledge.

Egueh H. O. (2014). *Français algérien, néologismes et emprunts. Thèse Avancerad*, Linnaeus University, Suède.

Ferguson C. A. (1959). Diglossia, *WORD*, 15(2), 325-340.

Grandguillaume G. (2002). *Les Enjeux de la question des langues en Algérie. Les langues de la Méditerranée*, Paris, L'Harmattan, 141-165.

Grandguillaume G., L'Algérie pays francophone ? *In* K. Malausséna, G. Sznicer (éd.) (2010). *Traversées francophones*, Genève, Suzeanne Hurter Ed.

Haffad T. (2004). Quelques conséquences économiques et sociales de l'évolution démographique en Algérie. *Revue des sciences économiques et de gestion, 3*, 95-100.

Hamers J. F. Emprunt. *In* M.-L. Moreau (éd.) (1997). *Sociolinguistique : les concepts de base*, Liège, Mardaga, 136-138.

Hamers J. F., Blanc M. (1999). *Bilinguality and bilingualism*, Cambridge, Cambridge University Press.

Hummel P. (2009). Métalangue et métalangage ou comment le latin hérita du grec. *In* T. Arnavielle, C. Camps (éd.) (2009). *Discours et savoirs sur les langues dans l'aire méditerranéenne*, Paris, L'Harmattan, 11-15.

Ibrahimi K. T. (2006). L'Algérie : coexistence et concurrence des langues, *L'Année du Maghreb*, 1, 207-218.

Khelladi S. A. (2012). Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française, *Synergies Chili*, 8, 71-81.

Köpke B. (2013). Bilinguisme et aphasie - Les pathologies acquises du langage chez le patient bilingue ou multilingue, *Rééducation orthophonique*, 253, 5-30.

Lachapelle R. (1990). Évolution démographique des francophones et diffusion du français au Canada. *In* L. Laforge, G. D. McConnell (éd.), *Diffusion des langues et changement social : dynamique et mesure*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 183-192.

Mazar Y. (2011). Acculturation et bilinguisme en Algérie. *In* actes du séminaire national *Enseignement, apprentissage du français en Algérie : Enjeux culturels et représentations identitaires*, Adrar, Algérie, 169-181.

Morrechta M. (2013). *L'alternance codique comme stratégie de communication.* Thèse, Algérie, Université Mohamed Khider-Biskra.

Napon A. (2000). *Les emprunts du nuni au français et à l'anglais : analyse linguistique et sociolinguistique*, Sciences sociales et humaines 2 (CAMES-Série B), 59–65.

Paradis M. A. (2004). *A Neurolinguistic Theory of Bilingualism*, Amsterdam, Philadelphia, J. Benjamins.

Paradis M. A. (2009). *Declarative and Procedural Determinants of Second Languages.* Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins.

Rahal S. (2001). *La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ?* Communication orale du colloque Éthique et nouvelles technologies : l'appropriation des savoirs en question, Beyrouth, Liban.



Rezgui M. (2011). *L'appartenance sociale des apprenants et l'apprentissage des langues étrangères (la langue française) à Biskra*, Thèse, Algérie, Université de Mohamed Keider Biskra.

Sahraoui S., Lefebvre L. (2016). *Étude des niveaux de traitement linguistique perturbés chez les sujets Alzheimer bilingues*, Projet de Thèse, Université de Mons.

Squire L. R., Zola-Morgan S. (1988). Memory : brain systems and behavior, *Trends in Neurosciences*, 11(4), 170-175.

Ullman M. T. (2001). The declarative/procedural model of lexicon and grammar, *Journal of Psycholinguist Research*, 30(1), 37-69.

Verdeau P. (2016). Corps, apprentissage et destin des pulsions. *In* S. Cuchin (éd.) *Prendre en compte le corps et l'origine socioculturelle dans les apprentissages*, Marly, RETZ.

Widła H. (2007). *L'acquisition du français - langue troisième : problèmes méthodologiques et implications pratiques (Wydawnictw)*, Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.

## Références en arabe

باديس لهويمل،نور الهدى سني **(2014)** (B. Hoeml, N. H. Hosni) مظاهر التعدد اللغوي في الجزائر و انعكاساته. على تعليمية اللغة العربية، مجلة الممارسات اللغوية مخبر الممارسات اللغوية جامعة مولود معمري تيزي وزو، الجزائر العدد. 30.، ص. 105

سميرة رفاس (2014) **(Samira Refas)** إشكالية التعايش اللغوي في المجتمع الجزائري مجلة الممارسات. اللغوية، مخبر الممارسات اللغوية جامعة مولود معمري تيزي وزو، الجزائر، العدد. 24.، ص. 11